

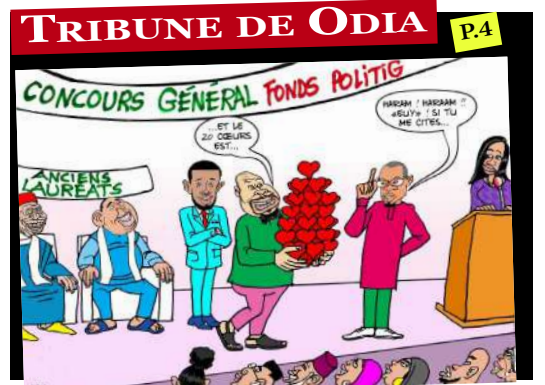
FONDS POLITIQUES, DÉSIGNATION DE DIOMAYE, PRIMAUTÉ DE LA PATRIE SUR LE PARTI

## CES REVIREMENTS DE SONKO QUI ONT JOUÉ EN SA DÉFAVEUR

- Les patriotes qui ont rompu avec Sonko ne lui pardonnent pas d'avoir touché aux fonds politiques qu'il a toujours dénoncés
- Des Pastefiens trouvent inadmissible les déclarations de Sonko sur la désignation de Diomaye comme candidat en 2024



Page 5



FONCTION PUBLIQUE

### Le fauteuil des DG est-il menacé au Sénégal ?



P.3

ADRESSANT SES FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS DU CONCOURS GÉNÉRAL

### Bassirou Diomaye Faye déplore «la situation tragique de trop nombreux lycées sans terminale S1»



P.5

APRÈS 22 MOIS DE DÉTENTION

## Affaire Khadim Bâ : Le ministre de la Justice, M<sup>e</sup> Moussa Sarr saisi

- ➡ On ne peut pas promouvoir la souveraineté économique tout en immobilisant les capitaux nationaux capables de la construire
- ➡ 22 mois de détention d'un entrepreneur, c'est aussi 22 mois d'opportunités, d'investissements, de financements et d'emplois potentiellement perdus pour le Sénégal



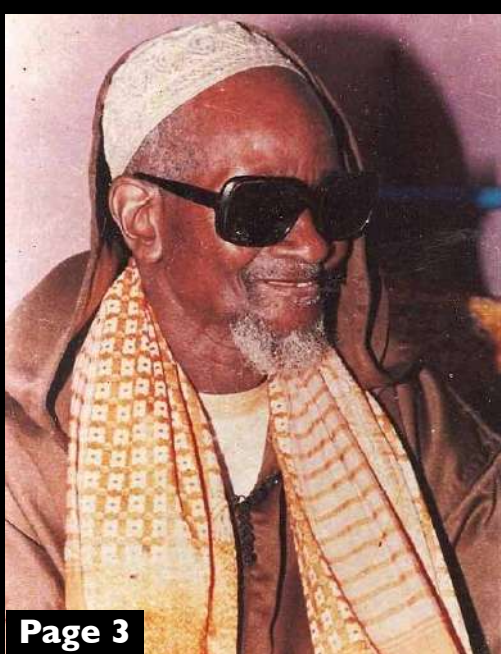
P.3

MALGRÉ LES AVANCÉES AVEC LA LOI SUR LA PARITÉ

## Le COSCE dénonce la faible présence des femmes, des jeunes et des personnes handicapées aux postes de décision



Page 6



Page 3

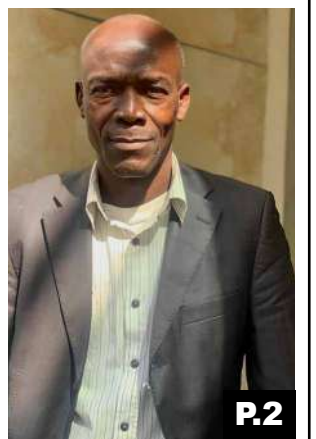
CÉLÉBRATION DU MAGAL DU 18 SAFAR

## Serigne Abdou Khadre Mbacké, un soufi hors pair, au coeur de l'événement

DES SUITES D'UNE COURTE MALADIE

## Boubacar Sow tire sa révérence, DMEDIA perd son comptable

il était aussi ceinture Noir de Judo 6<sup>e</sup> Dane



P.2

## BAYE FALL

A trois jours du Grand Magal, les villes de Touba et Mbacké vibrent déjà au rythme des « khassaïdes » des « zikrs » Baye Fall et des récitations coraniques. Les premiers pèlerins affluent dans une ambiance de recueillement, tandis que les préparatifs s'intensifient et la circulation reste fluide sur les principaux axes menant à la cité religieuse. Il est un peu plus de 16 heures lorsque les premiers mouvements importants de pèlerins sont observés à Mbacké. À l'approche de Touba, les récitations de khassaïdes de Cheikh Ahmadou Bamba (1853-1927), le fondateur de la confrérie mouride, les zikrs Baye Fall et, par endroits, la psalmodie du Saint Coran dominant l'animation habituelle. Le long des principales artères de Mbacké, des groupes de fidèles se dirigent vers un quartier dénommé « Niary Baye Fall », certains à pied, d'autres à bord de véhicules assurant la liaison Mbacké-Touba ou encore des charrettes. Tous affirment être venus accomplir le Magal, dans un esprit de foi, de partage et de dévotion. Des haut-parleurs installés devant plusieurs concessions diffusent en continu les poèmes religieux du fondateur du mouridisme, tandis que les chants des disciples Baye Fall résonnent dans plusieurs quartiers. Les signes du Magal s'imposent déjà dans les rues de Mbacké. De nombreux pèlerins arborent les tenues caractéristiques des Baye Fall, d'autres celles des disciples de Baye Lahad, tandis que d'autres optent pour les traditionnels boubous ou « jalabés ». Les jeunes femmes portent également des tenues sobres, en harmonie avec le caractère religieux de l'événement. Sur les trottoirs, devant les commerces ou à l'ombre des arbres, des groupes de fidèles récitent des khassaïdes, échangeant ou marquent une halte avant de reprendre leur marche vers Touba.

### ETAT

Le président de la Commission communication du Comité d'organisation du Grand Magal de Touba a indiqué, jeudi, que plus de 95 % des engagements pris par l'État ont été réalisés, dans le cadre des préparatifs de cet événement religieux prévu ce dimanche. « Une réunion d'évaluation nous a permis de constater un taux de réalisation supérieur à 95 % des 137 points inscrits dans notre plan d'action », a déclaré Serigne Abdou Ahad Mbacké Gaïndé Fatma, lors d'une conférence de presse tenue à la demeure de Sokhna Astou Gawane, siège du Comité d'organisation. En présence des présidents Commission et de sous commissions, il a salué les efforts consentis par les pouvoirs publics, notamment dans les secteurs de l'hydraulique et de l'assainissement.

Plusieurs mesures ont été prises pour améliorer l'approvisionnement en eau, notamment la mise en service de nouveaux forages, le déploiement de postes avancés de distribution et la réparation de nombreuses fuites sur le réseau, a-t-il ajouté. Il a toutefois relevé que les besoins restent importants, rappelant que Touba accueille près de sept millions de pèlerins en moins de deux jours, alors que la ville ne compte qu'un peu plus d'un million d'habitants.

Concernant l'assainissement, Serigne Abdou Ahad Mbacké Gaïndé Fatma a salué l'avancement des travaux, tout en recommandant que les futurs chantiers soient programmés immédiatement après le Magal afin de limiter les perturbations.

### ENVIRONNEMENT

Le ministère de l'Environnement et de la Transition écologique a tenu, jeudi, à Dakar, un atelier de préparation de la 17<sup>e</sup> conférence de la Convention des nations unies sur la lutte contre la désertification (COP 17), une rencontre prévue du 17 au 28 août 2026 à Oulan-Bator, en Mongolie. Il s'agit de préparer la

contribution des organisations de la société civile, des organisations non gouvernementales, du secteur privé et de l'État du Sénégal à cette COP 17 consacrée à la lutte contre la dégradation des terres et la sécheresse, selon Bouré Diouf, le directeur de cabinet du ministre de l'Environnement et de la Transition écologique. Des gouvernements, des organisations de recherche et de la société civile prendront part à la conférence prévue en Mongolie. La réussite de la COP 17 dépendra d'« une harmonisation rigoureuse » des positions des parties concernées, selon M. Diouf. « Les échanges d'aujourd'hui nous permettront [...] d'élaborer les messages que le Sénégal » devra transmettre aux autres parties, a-t-il dit, estimant qu'il est important que le rôle de chacun des membres de la délégation sénégalaise soit précisé. L'un des objectifs de la COP 17 sur la lutte contre la désertification sera de « capter les financements innovants nécessaires à la restauration des paysages ruraux », a dit le directeur de cabinet du ministre de l'Environnement et de la Transition écologique.

### CEDEAO

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et des officiels sénégalais ont souligné, jeudi, le rôle déterminant que les jeunes sont appelés à jouer dans la promotion de la paix, de la cohésion sociale et de l'intégration régionale, à trois mois des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) Dakar 2026. « Au-delà de l'événement sportif, les JOJ sont un cadre de brassage, de communion et de rencontre entre les peuples. Ils permettront à la jeunesse africaine, notamment celle de la CEDEAO, de se retrouver autour des valeurs de paix, de tolérance, de solidarité et de cohésion sociale », a déclaré le conseiller technique au ministère sénégalais de la Jeunesse et des Sports Mouhamadou Sène. Il intervenait en marge d'une session de haut niveau consacrée aux jeunes leaders de la CEDEAO à Saly (Mbour, ouest). M. Sène estime que les travaux devraient déboucher sur des perspectives favorables au renforcement de la paix régionale et à la création de nouvelles opportunités pour les jeunes. « Impliquer les jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques communautaires renforcera davantage les actions entreprises par les États membres », a-t-il soutenu, rappelant les consultations régionales récemment organisées par la CEDEAO pour recueillir les préoccupations et les propositions des jeunes de l'espace communautaire.

### CONCOURS GÉNÉRAL

Placée sous le signe des Jeux olympiques de la jeunesse et de l'Agenda national de transformation Sénégal 2050, l'édition 2026 du Concours général a mis à l'honneur l'excellence scolaire au Grand Théâtre Doudou Ndiaye Rose. Le Président Bassirou Diomaye Faye a adressé ses plus

### NTA AFRIQUE- DÉCLARATION DE SALY

## Entre innovation et recommandations

Par Aliou KANE / Correspondant

Après trois jours d'échanges sur l'économie générationnelle et l'économie de soins au cœur des politiques publiques en Afrique, les 210 participants issus d'une trentaine de pays ont adopté la déclaration de Saly. Une innovation de taille, annoncée. Il s'agit de la BSDD POLICY SCORE CARD.

Lu par Dr Justine F. HOUZANME, cooronnatrice de ROAFEM BÉNIN, le texte révèle ce qui suit : La conférence invite les autorités des États africains "à Valoriser les résultats d'études et des données probantes produites sur les travaux domestiques non rémunérés (TDNR), adopter des lois qui tiennent compte des préoccupations liées aux TDNR et à la capture du dividende démographique. Inscire la prise en compte des TDNR comme priorités nationales dans les politiques publiques. Voter des budgets nationaux basés sur le genre et le dividende démographique. Légiférer sur les TDNR afin de renforcer leur durabilité institutionnelle et économique. Oeuvrer à l'élaboration des textes de lois prenant en compte les TDNR dans les PIB. Aux organisations de la société civile, intensifier l'information des gouvernements, des parlementaires, les parties prenantes sur les évidences des TDNR pour suivre les plaidoyers pour la prise en compte des TDNR dans les politiques et programmes publics. Valoriser la masculinité positive et la complémentarité à travers les actions d'éducation aux droits humains. Accompagner la mise en œuvre et le suivi évaluation périodique des réformes pour la prise en compte des TDNR dans les politiques publiques ». Le cadre a été saisi pour annoncer l'innovation de la BSDD POLICY SCORE CARD.

### L'innovation de la quatrième conférence NTA AFRIQUE

Au cours de la quatrième conférence NTA AFRIQUE annonce une innovation de taille permettant de mieux investir dans les priorités des États a été faite. Cet outil présenté par l'éminent professeur Latif Dramani coordinateur du consortium régional pour la recherche en économie générationnelle (CREG). Docteur Edvige Adekambi du STR SWEED +, explique cette innovation en ces termes : « Une



innovation de la 4e Boussole financière pour optimiser les dépenses des États. Répond à plusieurs questions. Nous sommes habitués à certains outils mais cette innovation est différente. Cela permet de regarder le bénéfice apporté à chaque personne en fonction de sa position, sa vulnérabilité. Souvent on ne parvient pas à mesurer à temps réel pour prendre les bonnes décisions pour transformer la vie des populations. La BSDD elle permet de le faire. Elle permet de maximiser les ressources publiques. Représentant du Maroc, le Directeur général du haut commissariat au Maroc, « cet outil est un éclairage des politiques publiques des décideurs. C'est une autre façon de lecture des dépenses. Cet outil apporte une valeur ajoutée ».

Selon M. Traoré, Directeur de l'Observatoire national du dividende démographique du Mali, « Le Mali a une grande expérience en matière de la budgétisation sensible aux dividendes démographiques. Le cadre institutionnel a été renforcé au Mali. Il faut un renforcement intersectoriel. Il faut aussi renforcer les capacités techniques des cadres nationaux, et au sein de l'Observatoire national du dividende démographique. Pour le Professeur Latif Dramani coordinateur du consortium régional pour la recherche en économie générationnelle (CREG) « L'Afrique a une population très jeune. Il faut des ressources et donc une planification s'impose. Les gouvernements sont exposés à des pressions énormes. Les budgets publics sont insuffisamment alignés sur les priorités améliorant le bien-être ».

À son avis avec cet outil les meilleurs choix seront faits pour que les populations puissent bénéficier des investissements de nos gouvernants car, le ciblage des investissements est crucial pour le développement socioéconomique des pays africains.

chaleureuses félicitations aux lauréates et lauréats, les appelant à « faire de l'effort la boussole de leur réussite ». Insistant sur la dimension civique et patriotique de leur succès, le Président a martelé : « Vous êtes parmi les meilleurs de votre génération, mais souvenez-vous toujours que l'excellence n'est jamais un privilège, elle est le fruit de l'effort. Le Chef de l'État a souligné que la nation attend désormais

qu'ils mettent leurs talents au service d'une ambition plus grande qu'eux-mêmes. « Elle ne vous demande pas d'être les meilleurs pour vous-même, elle vous demande d'être les meilleurs pour le Sénégal. » Le Chef de l'État a également réaffirmé sa vision d'une République de l'égalité des chances, où chaque enfant, affranchi des barrières sociales, pourra bâtir son destin grâce au travail et au mérite.

**Tribune**

Editée par DMEDIA

Adresse: 38 Cité Teylium VDN Dakar

Directeur Général par intérim :

Directeur des publications :  
**Pape Moussa Traoré**

Rédacteur en chef :

-----

Rédaction

redaction@tribune.sn

Contact commercial

commercial@tribune.sn

Tél.: (+221) 33 827 50 27

(+221) 33827 52 00

Distribution : **D.Média - ADP**

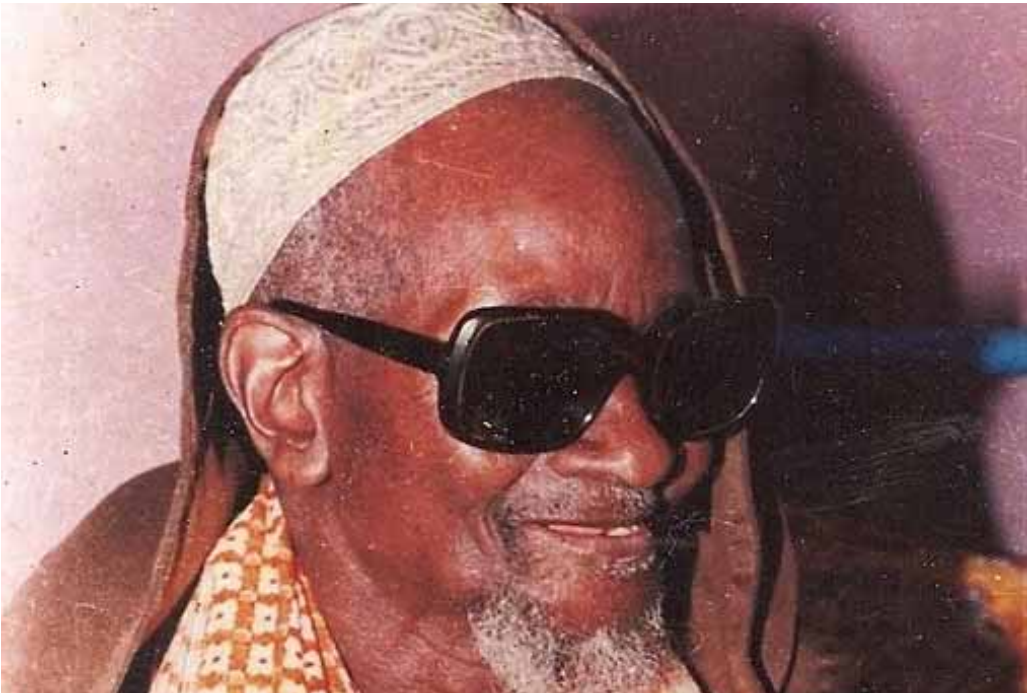
Impression : **AFRICA PRINT**



CÉLÉBRATION DU MAGAL DU 18 SAFAR

# Serigne Abdou Khadre Mbacké, un soufi hors pair, au coeur de l'événement

Par Lauris GOMIS / Correspondant



Serigne Abdou Khadre Mbacké, quatrième Khalife de Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur de la confrérie mouride, celui que l'on surnomme avec beaucoup d'affections et de déférence « l'imam des imams » pour les vertus qu'il incarne et pour sa soumission aux principes de l'islam et de la chariat, ce soufi hors pair, qui s'est consacré, toute sa vie durant, au service de l'humanité, est bien au coeur de la célébration du Magal du 18 Safar.

Serigne Abdou Khadre Mbacké, ibn Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké, fondateur de la confrérie mouride, est né un vendredi, en 1914, à Ndam, village fondé par son vénéré père. Dès que l'annonce de sa naissance a été faite au Saint homme, Khadimou Rassol, il fera, aussitôt appel à

son frère et confident, Mame Thierno Birahim Mbacké, en lui chargeant d'aller aux nouvelles. On a appris qu'après lui avoir donné la bénédiction, le Cheikh lui a confié ceci " Au nom et par la Baraka de ce nouveau né que tu va rendre visite, saches qu'au cours de ton voyage, à l'aller comme au retour, tous ceux que tu rencontreras ou que tu verras sur ton chemin seront préservés des supplices de l'enfer"...

Ce fils de Sokhna Aminata Bousso a été initié, très tôt, dès l'âge de cinq ans, à l'enseignement coranique, auprès de Serigne Abdou Rahmane Lô, installé à Ndam. C'est, surtout, à Guédi, que son oncle Serigne Mbacké Bousso parachèvera ses études théologiques et religieuses. Serigne Abdou Khadre Mbacké Serigne Touba est connu pour quelqu'un qui avait

privilegié la Sunna du prophète Mouhamed ( Paix et salut sur lui ) et faisait des enseignements de Serigne Touba sa doctrine jusqu'à en être le gardien.

Toute sa vie durant, le Saint homme, en digne fils de Bamba, s'est désintéressé des délices de ce bas monde, pour ne se consacrer qu'aux enseignements de son Seigneur Dieu, son Créateur, notre Créateur. Ce soufisme qui le caractérisait lui a valu le sacre affectueux par ses pairs du titre " imam des imams" Pour ceux qui l'ont connu, c'est le portrait craché physique et moral de son vénéré père Khadimou Rassol, fondateur de la confrérie mouride.

Durant les 21 années qu'il a occupé les fonctions d'imam de la grande mosquée de Serigne Touba, où il succéda à ce titre en 1968, il n'a fait qu'hexorcer les fidèles à se consacrer à dieu et à se soumettre aux préceptes de l'islam et à l'assiduité de la lecture du Saint Coran.

Son Khalifat n'a duré que 11 mois, mais riche d'enseignements. Vendredi 18 juin 1989-Vendredi 18 mai 1990. Travail,

discipline, soumission à dieu, ces vertus qui ont toujours symbolisé Khadimou Rassol, Serigne Abdou Khadre Mbacké SerigneTouba les a toujours appliqués. C'est ainsi qu'il s'est excélé dans l'agriculture en défrichant, dans sa vie; d'importantes superficies de terre dans les villages qu'il a fondés. Notamment à Bagdad, un village, situé à quelques encablures de Touta et à Boustane, situé près de Louga où il gérait 33 Daaras. Il avait réussi à faire du volet économique son patrimoine. Parmi ses zones d'exploitation, on pouvait citer Mboundoum, un village de la vallée où il gérait des rizières rattachées aux de Diam. De son vivant, le saint homme, Serigne Djily, comme on aimait l'appeler affectueusement, s'était distingué par la construction de mosquées, partout, au Sénégal, où l'imagination pouvait atteindre. Et principalement aux endroits où il possédait des Daaras. Serigne Cheikh Ahmadou Mbacké, aujourd'hui, son Khalife, connu pour ses vérités crues et son impartialité, est en plein sur les traces de son illustre père, en se distinguant par l'amour du travail, le culte de la foi, l'amour de son prochain, l'entraide et la solidarité.

EN PRÉLUDE À LA JOURNÉE DE LA FEMME AFRICAINE

## SAXAL DIAM et CIGGIL JIGEEN plaident pour une inclusion des femmes et des jeunes dans les instances de décision

Par Angèle FAYE



**Le programme « Saxal Jàam » et le Réseau Siggil Jigéen ont organisé hier, un atelier pour de pladoyer exiger une meilleure représentation des femmes, des jeunes et des personnes handicapées dans les instances de décision et les processus électoraux**

En effet, une quinzaine de pionnières du combat pour les droits des femmes au Sénégal ont été mises à l'honneur à Dakar par le Réseau Siggil Jigéen (RSJ). Une distinction qui, selon la présidente et fondatrice du réseau, Safiétou Diop, célèbre « la mémoire vive » de celles qui ont ouvert la voie aux générations actuelles. Ainsi, à la veille de la Journée de la femme africaine, célébrée le 31 juillet, le réseau Siggil Jigéen et le Cadre des organisations de la société civile pour les élections (COSCE) ont appelé les femmes à s'engager davantage dans la vie politique. Lors d'un atelier organisé, ce jeudi, dans le cadre du programme « Saxaal Jaam », la vice-présidente du COSCE et fondatrice du Réseau Siggil Jigéen (RJS) a insisté sur la nécessité de donner

aux femmes, aux jeunes et aux personnes en situation de handicap toute leur place dans les instances de décision. Dès le début de son intervention, elle a rappelé que la paix et la stabilité ne peuvent pas être construites sans une véritable inclusion. « Tout le monde parle de paix et de stabilité, mais peut-on parler de paix et de stabilité sans l'inclusion des femmes, sans l'inclusion des jeunes et sans l'inclusion des personnes handicapées ? Si toutes ces catégories ne participent pas aux décisions, il sera difficile de construire une démocratie solide et une paix durable », a insisté Safiétou Diop qui a ainsi profité de cette veille de la femme africaine pour lancer un appel fort aux femmes sénégalaises. « Notre message en tant que réseau cigill jigéen est que nous n'avons plus le droit d'attendre et d'observer, nous avons le devoir de prendre nos responsabilités et de faire face aux plans politiques. Nous devons prendre nos responsabilités pour travailler et arracher notre place au pouvoir et dans les intenses de décision. Mais pour cela il faudrait qu'on prépare la génération actuelle qui occupe 70% de la population », a-t-elle laissée entendre.

FONCTION PUBLIQUE

## Le fauteuil des DG est-il menacé au Sénégal?

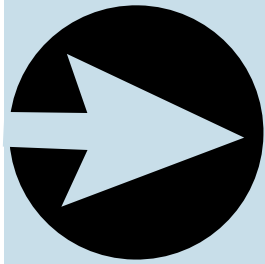
Difficile en ces temps de polarisation politique d'être Directeur général d'une société publique surtout si le fauteuil managérial est soumis aux bourrasques économiques, financières, sociales mais surtout à la convoitise. Il faut croire que le fauteuil le plus instable au Sénégal est celui d'un directeur général d'une société publique dont il est attendu pourtant qu'il produise des résultats en naviguant sur les contraintes budgétaires, des climats internes toxiques, des attentes contradictoires, les exigences des partenaires sociaux, les impatiences des usagers, les turbulences sociales.



Un directeur général quel que soit son sens pointu du management, peut se retrouver en ces temps politiques tendus, dans une situation de règlement de compte impitoyable via un lynchage médiatique méthodique. Tant pis pour sa pudeur et sa respectabilité pourvu seulement qu'il soit dynamité à l'irrégulière. Pourtant, si la responsabilité d'un directeur général est immense, elle ne peut être dissociée de celle de la tutelle, du conseil d'administration et des politiques publiques qui encadrent son action.

Au final, dans cette période où le Sénégal affronte des défis économiques et financiers majeurs, la gouvernance des

entreprises publiques gagnerait à être protégée des emballements politiques. Car lorsqu'un fauteuil managérial devient plus fragile que les institutions qu'il sert, c'est toute la performance de l'État qui finit par vaciller. En plus, selon l'humeur de ceux qui l'accueillent à son nouveau poste et des privilèges menacés, on comprend toute l'escalade organisée. Il est temps dans ce pays d'accepter les départs et les nominations sans chaos et de laisser à ceux à qui on demande des résultats, la barre du gouvernail pour arriver à bon port. Pour l'exemple de la SNHLM, la sérénité a pris le dessus sur l'adversité et le DG a intelligemment su préserver la paix sociale au détriment d'egos que beaucoup d'autres n'auraient pas su dépasser. Il faudrait lui reconnaître son vrai sens du dépassement.



LETTRE OUVERTE À MONSIEUR LE GARDE DES SCEAUX

# Khadim Bâ : vingt-deux mois de détention, combien d'emplois, d'entreprises et d'investissements faut-il encore laisser souffrir?

À Monsieur Me Moussa Sarr  
Ministre de la Justice, Garde des Sceaux  
Monsieur le Ministre,  
Votre décision de limiter le recours systématique aux mandats de dépôt et de mettre fin à l'utilisation de la prison comme moyen de pression dans les contentieux civils, commerciaux et financiers constitue une orientation courageuse.

Elle rétablit une vérité fondamentale : la prison ne doit pas remplacer la justice, et la détention provisoire ne doit jamais devenir une condamnation avant le jugement.

Mais une réforme ne se mesure pas seulement à la force de son annonce. Elle se mesure à son application aux situations concrètes.

C'est pourquoi nous vous interpellons aujourd'hui sur un dossier devenu emblématique : celui de Monsieur Khadim Bâ, incarcéré depuis le 4 octobre 2024, soit près de vingt-deux mois de détention provisoire.

Vingt-deux mois, Monsieur le Ministre.  
Vingt-deux mois loin de sa famille.  
Vingt-deux mois loin de ses entreprises.

Vingt-deux mois durant lesquels des collaborateurs attendent, des partenaires s'interrogent, des fournisseurs s'inquiètent et des projets économiques ralentissent.

Vingt-deux mois pendant lesquels une mesure présentée comme provisoire produit déjà les conséquences économiques, humaines et sociales d'une condamnation.

Khadim Bâ n'est pas seulement un homme d'affaires disposant d'un patrimoine personnel.

Il représente ce que nous appelons un capital national actif.

Un capital actif, ce n'est pas seulement de l'argent déposé dans un compte bancaire. C'est une capacité à mobiliser des financements, à acquérir des équipements, à accompagner des entreprises, à soutenir des producteurs, à garantir des opérations, à créer des partenariats et à ouvrir des possibilités économiques à ceux qui ne disposent pas eux-mêmes de ressources suffisantes.

À travers Locafrique, Khadim Bâ a évolué dans le crédit-bail, un mécanisme essentiel permettant aux entreprises d'obtenir des véhicules, des machines, du matériel agricole, industriel ou professionnel sans devoir payer immédiatement la totalité de leur coût.

En 2022, un partenariat de 24 millions de dollars, soit environ 13 milliards de francs CFA, avait été annoncé entre Locafrique et le West Africa Trade and Investment Hub financé par l'USAID. Il prévoyait notamment une ligne de crédit de près de 12 milliards de francs CFA, l'accompagnement d'au moins 440 microentrepreneurs et le financement de 50 entreprises dirigées par des jeunes et des femmes.

Voilà ce que représente concrètement le capital actif de Khadim Bâ : des agriculteurs pouvant accéder à du matériel ; des transporteurs pouvant acquérir des véhicules ; des PME pouvant moderniser leurs équipements ; des femmes et des

jeunes pouvant créer ou développer leurs entreprises ; des entreprises sénégalaises pouvant investir sans dépendre exclusivement des circuits bancaires traditionnels.

Son parcours économique a également été marqué par une implication dans des secteurs stratégiques, notamment l'agriculture, le financement des PME, les hydrocarbures et le raffinage. Locafrique a notamment porté une participation de 34 % dans le capital de la Société africaine de raffinage, infrastructure majeure de la souveraineté énergétique nationale.

Emprisonner durablement un tel acteur ne neutralise donc pas seulement une personne. Cela immobilise un réseau de compétences, de capitaux, de garanties, de relations commerciales et de projets productifs.

Lorsqu'un petit commerçant est emprisonné, une famille souffre.

Lorsqu'un dirigeant placé au centre de plusieurs chaînes économiques est immobilisé pendant près de deux années, ce sont des dizaines d'entreprises, des centaines de partenaires et potentiellement des milliers de bénéficiaires indirects qui peuvent en supporter les conséquences.

Les commerçants de Touba ont

publiquement déclaré ressentir les répercussions de sa détention sur leurs activités et leurs possibilités de financement. Des organisations patronales et économiques ont également demandé le réexamen de sa situation.

Monsieur le Ministre,  
Nous ne vous demandons pas de déclarer Khadim Bâ innocent. Cette responsabilité appartient exclusivement à la justice.

Nous ne vous demandons pas non plus d'interrompre l'enquête, d'effacer les accusations ou de soustraire un citoyen à l'application de la loi.

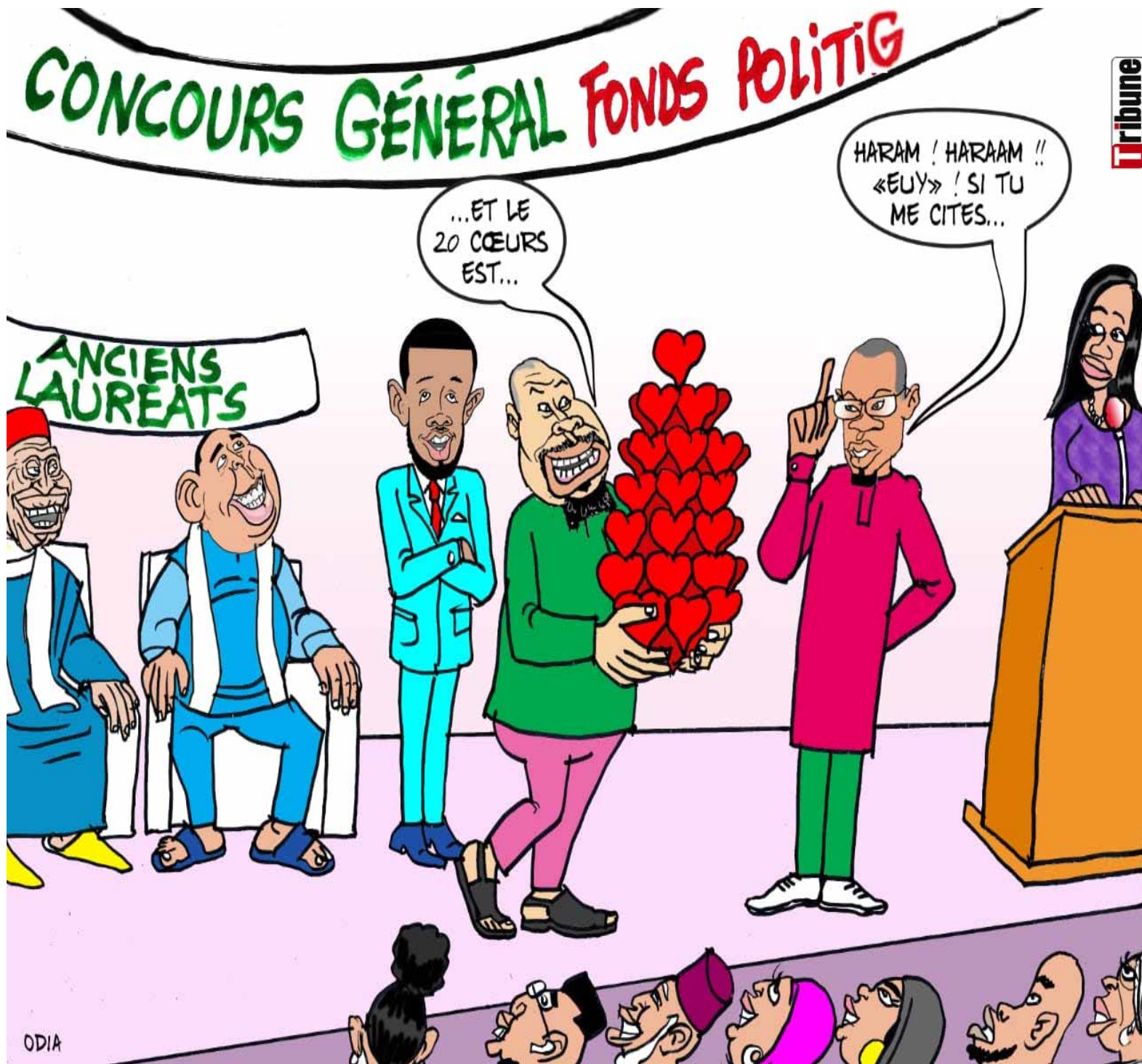
Nous demandons que la loi lui soit appliquée dans toute sa rigueur, mais aussi dans toutes ses garanties.

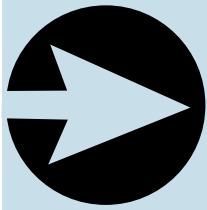
Or, plusieurs éléments rendent aujourd'hui indispensable un réexamen de sa détention.

Une expertise technique ordonnée dans le cadre de l'instruction aurait conclu, selon les éléments rapportés par la presse et la défense, que certains droits de douane avaient été acquittés et que Khadim Bâ ne pouvait pas être considéré comme l'importateur dans certaines opérations contestées. Ces conclusions ne constituent pas à elles seules un acquittement, mais elles doivent nécessairement être confrontées aux accusations initiales et prises en considération dans l'évaluation du



maintien en détention. Par ailleurs, le dossier ouvert contre Coris Bank Sénégal et son ancien directeur général, dans le contexte des règlements bancaires liés à certaines importations de produits pétroliers destinés à la SAR, a été classé sans suite par le parquet financier en octobre 2024. Cette décision ne préjuge pas juridiquement du cas de Khadim Bâ, mais elle démontre que les responsabilités doivent être strictement individualisées et que chaque intervention dans la chaîne financière, bancaire, douanière et pétrolière doit être précisément établie. Par Monsieur Abdoulaye Ndiaye, Chef d'entreprise, Directeur général de Touba Daarou Karim, membre fondateur de AAR SUNU KOM-KOM, Structure de défense des commerçants, des entrepreneurs et des champions économiques nationaux





FONDS POLITIQUES, DÉSIGNATION DE DIOMAYE, PRIMAUTÉ DE LA PATRIE SUR LE PARTI

# Ces revirements de Sonko qui ont joué en sa défaveur

Par Ndiogou Cissé



Si dans la guéguerre qui l'oppose au Président de la République, Bassirou Diomaye Faye, Ousmane Sonko n'a pas été suivi par certains responsables et militants de Pastef, c'est à cause de ses contradictions sur des points essentiels de son discours de campagne à la présidentielle de mars 2024. Des responsables de Pastef et de simples militants et sympathisants n'ont pas suivi le Président, Ousmane Sonko dans la guéguerre qui l'oppose au Président Diomaye. Ils sont accusés d'avoir trahi le projet. Mais pour eux, c'est plutôt le « gardien » du projet qui a trahi le projet à travers des actes contraires à son discours de campagne lors de la dernière présidentielle. Beaucoup de responsables

de Pastef qui ont décidé de rompre avec Sonko ne lui pardonnent pas d'avoir joué des fonds politiques après avoir déclaré qu'ils sont illicites.

Les patriotes qui ont rompu avec Sonko ne lui pardonnent pas d'avoir touché aux fonds politiques qu'il a toujours dénoncés. Ousmane Sonko a certes nié avoir qualifié les fonds politiques de « haram » (illicite par la religion), affirmant qu'il n'avait jamais tenu de tels propos tout en plaçant pour leur encadrement strict et leur transparence budgétaire. Mais cette position et clarifications n'a pas convaincu beaucoup de gens qui ont revisité son discours de campagne sur de tels fonds.

Au Sénégal, les fonds politiques (ou fonds spéciaux) désignent des enveloppes budgétaires discrétionnaires allouées aux hautes autorités de l'État, principalement le Président de la République, Premier ministre, Président de l'Assemblée nationale pour faire face à des dépenses souveraines, de sécurité ou d'action sociale. Leur opacité suscite régulièrement des débats sur la transparence et la bonne gouvernance.

**Des Pastefiens trouvent inadmissible les déclarations de Sonko sur la désignation de Diomaye comme candidat en 2024**

À propos de cette désignation, les propos de Sonko irritent des responsables et militants de Pastef qui ont quitté ce parti. Ils ne comprennent pas Ousmane

Sonko. Ce dernier a en effet affirmé qu'il n'a jamais désigné Bassirou Diomaye Faye comme candidat pour la présidentielle de 2024, estimant qu'il s'agissait d'une nécessité liée à sa propre situation et non d'un choix stratégique.

**La primauté du parti sur la Patrie est contraire au discours de campagne de Sonko en 2024**

Si les relations entre le Président de la République Bassirou Diomaye Faye et l'ex premier ministre, Ousmane Sonko se sont très rapidement détériorées après leur arrivée au pouvoir, c'est parce que le

second a cru devoir imposer la volonté du parti au Chef de l'Etat. Or, pour se hisser au dessus de la mêlée et travailler pour toute la Nation, Diomaye Faye a démissionné de son poste de secrétaire général de Pastef aussitôt élu Président du Sénégal. En tout cas durant leur compagnonnage, leur relation a été marquée par des déclarations politiques antagoniques et des tensions institutionnelles autour du contrôle de l'exécutif et du programme de gouvernance. Ousmane a voulu faire passer le parti avant la patrie, ce que Diomaye n'a pas accepté, actant leur séparation à travers le limogeage de Sonko avant son départ de Pastef.

ADRESSANT SES FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS DU CONCOURS GÉNÉRAL

## Bassirou Diomaye Faye déplore «la situation tragique de trop nombreux lycées sans terminale S1»

Par Mohamed NDJIM

À l'occasion de la cérémonie de remise des prix du Concours général marquant son 60<sup>e</sup> anniversaire ce 30 juillet, le président de la République Bassirou Diomaye Faye a adressé ses félicitations aux lauréats tout en tirant la sonnette d'alarme sur le déclin des effectifs scientifiques. Face à la stagnation des filières techniques et au manque de séries S1, le chef de l'État appelle à une mobilisation générale pour refonder l'École et en faire la « première infrastructure stratégique » du Sénégal. Malgré la création d'établissements dédiés comme le Lycée scientifique d'Excellence de Diourbel ou le réseau des Lycées Nation-Armée pour la qualité et l'équité (LYNAQUE), ainsi que la mise en œuvre d'innovations pédagogiques, le président Faye constate que les résultats ne répondent pas aux ambitions nationales. Les chiffres traduisent une régression constante au sein du secondaire général. La part des effectifs inscrits dans les séries scientifiques stagne autour de 20 %, passant de 21,7 % en 2020 à 21,4 % en 2025. De manière similaire, la proportion des nouveaux inscrits en classe de seconde S a connu une baisse continue, chutant de 27,5 % à 25,8 %. Face à cette situation, le chef de l'État fixe une priorité claire pour la communauté éducative : « Nous devons unir toutes les forces et intelligences de la communauté éducative pour éradiquer la situation tragique de trop nombreux lycées sans terminale S1, le fleuron de notre système éducatif et le creuset de l'excellence. »

**« LA PREMIÈRE INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE D'UNE NATION EST SON ÉCOLE »**

Inscrite dans le cadre de l'« Agenda national de Transformation Sénégal 2050 », la politique éducative est présentée comme le levier central de la souveraineté et du progrès du pays. « La première infrastructure stratégique d'une Nation n'est ni une route, ni un port, ni un aéroport. La première infrastructure stratégique d'une Nation est son École. » L'objectif réaffirmé repose sur l'égalité des chances et la promotion du mérite individuel, indépendamment des origines sociales : « Je veux faire du Sénégal une République où chaque enfant pourra dire avec fierté : "Mon avenir ne dépendra pas de mon origine sociale ou de l'endroit où je suis né, mais de l'effort que je suis prêt

à fournir et des opportunités que mon pays m'offre. » Marquant six décennies d'excellence académique, cette édition a été enrichie par le lancement d'un ouvrage commémoratif et d'une exposition documentaire traçant l'histoire du Concours général. Le choix de la marraine s'est porté sur le Professeur Awa Marie Coll Seck, ancienne ministre de la Santé et chercheuse de renommée internationale, donnée en exemple pour son engagement scientifique et son dévouement à l'intérêt général. Par ailleurs, le discours d'usage a été prononcé par le Dr Papa Fary Seye, égyptologue et professeur d'histoire-géographie au Lycée d'enseignement général de Diourbel. L'ensemble des réflexions s'est articulé autour du thème officiel intitulé « Le Sénégal à l'heure des Jeux Olympiques de la Jeunesse : refonder le sens du bien commun à l'école des valeurs olympiques ».

**« LE VÉRITABLE HÉRITAGE DES JOJ NE SERA PAS UNIQUEMENT SPORTIF. IL SERA ÉDUCATIF, CIVIQUE, CULTUREL... »**

À l'approche des Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) prévus au Sénégal, le chef de l'État a souligné la complémentarité entre l'esprit olympique et l'exigence éducative. « Le véritable héritage des Jeux olympiques de la Jeunesse ne sera donc pas uniquement sportif. Il sera éducatif. Il sera civique. Il sera culturel. Il sera moral. Il sera intergénérationnel. » Le président de la République n'a pas manqué de s'adresser aux corps enseignants et aux élèves primés. Qualifiés de « vaillants soldats du savoir », les enseignants ont été invités à perpétuer la noblesse de leur mission par l'exemplarité et le sens du devoir. Selon le chef de l'État, enseigner ne se limite pas à la transmission de connaissances, mais consiste à éveiller les consciences. En félicitant les récipiendaires, le président Bassirou Diomaye Faye a rappelé les responsabilités qui accompagnent le mérite académique : « Souvenez-vous toujours que l'excellence n'est jamais un privilège. Elle est le fruit de l'effort. Votre Nation attend désormais que vous mettiez ce talent au service d'une ambition plus grande que vous-mêmes. Elle ne vous demande pas d'être les meilleurs pour vous-mêmes. Elle vous demande d'être les meilleurs pour le Sénégal. »

TRIBUNE LIBRE

## Audit de l'administration publique : une étape essentielle vers une gouvernance exemplaire

L'audit des centres d'état civil sur la tenue des registres, la gestion administrative des centres d'état civil, et l'audit du personnels fictifs dans les ministères, est une nécessité.

Une administration performante repose sur des institutions crédibles, des procédures transparentes et une gestion rigoureuse des ressources publiques. C'est dans cette perspective que les audits des centres d'état civil, de la tenue des registres, de la gestion administrative des centres, ainsi que les opérations de vérification des effectifs de la fonction publique, revêtent une importance stratégique pour notre pays.

L'audit des centres d'état civil permet d'évaluer la qualité de la conservation des registres, la conformité des procédures, la sécurisation des actes et le respect des normes administratives. Il constitue également un levier majeur pour accompagner la modernisation et la digitalisation de l'état civil, tout en renforçant la confiance des citoyens dans les services publics.

Dans le même esprit, les opérations d'identification des personnels fictifs dans les ministères participent à une meilleure gouvernance des ressources humaines de l'État. Elles permettent de garantir que les ressources financières publiques bénéficient effectivement aux agents qui servent la Nation et de renforcer l'efficacité de l'administration.

Ces initiatives ne doivent pas être perçues comme des mesures de sanction, mais comme une démarche de bonne gouvernance visant à assainir durablement l'administration. Il s'agit de nettoyer pour ordonner, réorganiser pour mieux gérer, et mettre au propre les pratiques



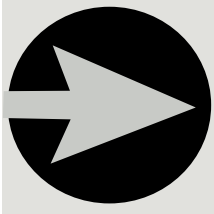
administratives, afin de construire une administration plus efficace, plus responsable et davantage orientée vers les résultats.

Nous encourageons l'État à poursuivre cette dynamique avec détermination, dans le respect des textes, de l'équité et des droits de chacun. Une réforme profonde et cohérente de l'administration est un investissement pour l'avenir. Elle contribue à améliorer la qualité du service public, à optimiser les dépenses publiques et à renforcer la confiance entre l'État et les citoyens.

L'administration moderne se construit sur trois piliers : la transparence, la responsabilité et la performance. En allant jusqu'au bout de cette ambition, le Sénégal consolidera les fondements d'une gouvernance exemplaire, capable de répondre efficacement aux attentes des populations et d'accompagner durablement le développement du pays. « Une administration assainie est le socle d'un État fort, efficace et au service exclusif de ses citoyens ».

**Par Matar Ndao, DG de l'Agence nationale de l'État civil (ANEC)**

MALGRÉ LES AVANCÉES AVEC LA LOI SUR LA PARITÉ



# Le COSCE dénonce la faible présence des femmes, des jeunes et des personnes handicapées aux postes de décision

Par Angèle FAYE

Malgré les avancées enregistrées avec la loi sur la parité, les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap restent largement absents des postes de décision au Sénégal. C'est le constat dressé par Moundiaïe Cissé, directeur exécutif de l'ONG 3D et coordonnateur du COSCE, lors d'un atelier de plaidoyer organisé par le Réseau Siggil Jigéen et le COSCE, ce jeudi dans le cadre du programme « Saxal Jàam ». « Une démocratie ne se juge pas seulement à la qualité de ses élections. Elle se juge aussi à la capacité de chacun de ses citoyens d'accéder aux plus hautes responsabilités de l'État », a déclaré Moundiaïe Cissé devant des représentants de l'État, des organisations de femmes, de jeunes, de personnes en situation de handicap et des partenaires techniques et financiers. Selon lui, les chiffres montrent que plusieurs catégories de la population restent encore écartées des lieux où se prennent les décisions.

## Seulement trois femmes candidates à la Présidentielle

Pour illustrer cette situation, le

coordonnateur du COSCE a rappelé que le Sénégal a organisé douze élections présidentielles, mais seulement trois femmes se sont portées candidates. « Les trois seules femmes à avoir été candidates à l'élection présidentielle au Sénégal sont Diouma Dieng Diakhaté, Amsatou Sow Sidibé et Anta Babacar Ngom. Aucune d'entre elles n'a encore accédé à la magistrature suprême », a rappelé Moundiaïe Cissé.

Il a également relevé que depuis les indépendances, aucune femme n'a présidé l'Assemblée nationale, malgré les quatorze présidents qui se sont succédé.

Concernant la Primature, le Sénégal a connu 17 chefs de gouvernement depuis 1957, mais seules deux femmes, Mame Madior Boye et Aminata Touré, ont occupé cette fonction.

## Les ministères régaliens restent fermés aux femmes

Moundiaïe Cissé a estimé que les femmes demeurent également absentes des ministères les plus stratégiques. « Les

ministères des Finances, du Budget, de l'Intérieur et des Forces armées n'ont jamais été dirigés par une femme », a-t-il rappelé. Il note que le ministère de la Justice est le seul département régalien à avoir connu plusieurs femmes ministres, notamment Mame Madior Boye, Aminata Touré, Aïssata Tall Sall et Yassine Fall.

Pour lui, le problème ne vient pas du manque de compétences. « Personne ne peut soutenir aujourd'hui que les femmes ne sont pas compétentes. Elles dirigent des banques, des universités et des entreprises. Le problème n'est pas celui des compétences, mais celui de l'accès au pouvoir », a-t-il insisté.

## « La parité ne garantit pas encore le partage du pouvoir »

Le coordonnateur du COSCE a toutefois reconnu que la loi sur la parité a permis à davantage de femmes d'intégrer les conseils municipaux, départementaux et l'Assemblée nationale. Mais, selon lui, cette avancée reste insuffisante. « La représentation ne signifie pas encore le partage du pouvoir », a-t-il déclaré. Il a rappelé qu'au Sénégal, seulement 19 femmes dirigent les 558 communes, soit environ 3 %, tandis que 3 femmes seulement président les 43 conseils départementaux.

« Les femmes siègent davantage dans les assemblées, mais elles restent très minoritaires lorsqu'il s'agit d'occuper des fonctions exécutives ou de prendre des décisions », a-t-il regretté. Il a également souligné que le gouvernement issu de la troisième alternance ne compte que quatre femmes sur vingt-cinq ministres.

## Les jeunes et les personnes handicapées aussi exclus

Moundiaïe Cissé a également attiré



l'attention sur la faible représentation des jeunes dans les postes de responsabilité. « Les jeunes représentent la majorité de notre population. On leur demande de voter, de faire campagne et de mobiliser, mais on hésite encore à leur confier les leviers du pouvoir », a-t-il déploré. Le même constat est fait pour les personnes en situation de handicap. « Malgré les progrès de la législation, elles demeurent quasiment absentes des postes de décision. Ce n'est pas un manque de compétences, mais le regard que notre société porte encore sur leurs limitations plutôt que sur leurs capacités », a-t-il expliqué.

## « L'inclusion doit devenir une politique publique »

Pour le directeur exécutif de l'ONG 3D, le Sénégal doit franchir une nouvelle étape en matière de gouvernance. « Une République qui laisse durablement les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap à l'écart des lieux de décision se prive d'une immense richesse humaine.

Elle se prive de talents, d'expériences et d'idées nouvelles », a-t-il affirmé. Il a ainsi lancé un appel aux autorités. « L'inclusion ne peut pas être un slogan. Elle doit devenir une véritable politique publique. Le jour où chaque Sénégalaise et chaque Sénégalais, quel que soit son sexe, son âge ou sa situation de handicap, pourra légitimement aspirer aux plus hautes fonctions de l'État, nous pourrions dire que notre République aura tenu sa promesse d'égalité », a-t-il soutenu.

## 3E ÉDITION DE LA JOURNÉE DE L'ARBRE

# Le message du Directeur des eaux et forêts aux communautés

Par PMT

La journée de l'arbre sera célébrée le 9 août prochain à Darou Salam (Dépt de Nioro). Cette troisième édition sera célébrée autour du thème la préservation de nos écosystèmes forestiers. En prélude à cette journée, le Directeur des Eaux forêts et chasse, Colonel Major Babacar Dione, a lancé un appel aux collectivités territoriales et communautés.



«Nous attendons une meilleure implication et une meilleure participation des collectivités territoriales et des populations. Ils doivent savoir que ce qu'on est en train de faire ce n'est qu'une mission d'encadrement. Il appartient aux collectivités territoriales et les communautés de se dire que les arbres que nous plantons leur serviront », a lancé Colonel Major Babacar Dione à l'endroit des communautés. «C'est une compétence transférée. L'Etat accompagne, il appartient aux collectivités de mettre la main », soutient - il. Tirant le bilan de l'édition de 2025, il explique : «L'année dernière il y avait le challenge d'un million d'arbres plantés lancé par le chef de l'Etat ». Ce challenge, selon Colonel Major Babacar Dione, a été atteint parce que «nous étions à 1,7 millions de plants plantés Les résultats sont assez satisfaisants ». «Nous avons fait l'évaluation des taux de survie et des taux de reprises. Pour l'essentiel nous sommes à plus de 70% selon les types de réalisation. Après la journée de l'arbre nous allons faire l'évaluation », dira t-il. La journée sera l'occasion de lancer la campagne officielle de reboisement pour profiter de l'hivernage. L'édition de cette année va insister sur la sensibilisation, le renforcement de la culture de l'arbre dans la conscience des communautés. Mais également de tirer toutes les communautés à se mettre autour de l'essentiel de la préservation

de nos écosystèmes. «Cette année on va le faire dans le bassin arachidier ou la forêt a tendance à disparaître. C'est pour montrer la possibilité d'allier arbre et la culture. L'intégration de l'arbre et les terres de culture, le développement de l'agroforesterie, la préservation de certains îlots de biodiversité... Cette zone de transition doit être préservée et on doit restaurer les écosystèmes pour pouvoir disposer de zones tampons ». Le thème choisi : « Des plans aux arbres: la responsabilité des communautés ». Deux arbres parrains ont été choisis. il s'agit du Néré (Oul) permettant à faire du netatou. C'est un arbre qui a beaucoup de vertus en termes d'alimentation de pharmacopée... c'est une espèce forestière fruitière. À côté du Néré, il y a le nebedaye un arbre qui ne meure jamais. Tant que l'arbre est humide elle régénère. Son nom scientifique est morenga orifera. «L'arbre soigne, alimente, protège et fertilise les terres. Il y a beaucoup d'activités de biens et de services que les arbres et les forêts nous procurent », explique le Directeur des eaux et forêts. Il n'a pas manqué de signaler que, «Depuis 1983 les autorités ont vu bon d'attirer l'attention des communautés, sensibiliser pour préserver cet écosystème particulier que sont les forêts qui constituent l'habitat de la faune ».

## MODERNISATION ET STRUCTURATION DU TRANSPORT

# Le ministre Serigne Abdou Ahad Ndiaye lance officiellement le programme «YONU JAM»

Par Younoussa BALDÉ

La salle de conférence de l'arène nationale a abrité hier, le lancement officiel du programme "YONU JAM". C'était en présence des responsables des organisations de transports, venus des quatre coins du Sénégal. Ce programme rentre dans le cadre de la modernisation et de la restructuration du transport au Sénégal. Ce programme est porté par l'association pour le financement des transports urbains (AFTU). Lors de cette cérémonie de lancement, le ministre a aussi réceptionné 200 bus. « Ces bus réceptionnés viennent renforcer les bus 200 bus mis en circulation depuis 2024 », a souligné Serigne Abdou Ahad Ndiaye. Selon le ministre, ce programme ambitionne de mettre progressivement en circulation, plus de 4000 bus modernes, confortables.

« Cette nouvelle étape accélère le renouvellement du trafic interurbain, améliore les conditions de voyage des usagers », a ajouté M. le Ministre. Pour assurer la pérennité de cet important investissement, le ministre n'a pas manqué d'appeler les différentes parties

prenantes à veiller à la qualité du service après-vente, à la régularité de la maintenance et à la rigueur de la gestion. « C'est en ce moment que nous pourrions aux usagers, un service durable et de qualité », a renseigné M Ndiaye.

## ... Appel au sens de responsabilité sur les routes du Magal.

Le programme « YONU JAM » est évalué à 12 milliards FCFA TTC. Son lancement est intervenu dans un contexte de Grand Magal de Touba, où des millions de personnes convergent vers Touba, la capitale du mouridisme. Le ministre des Transports Terrestres et Aériens, Serigne Abdou Ahad Ndiaye a saisi cette tribune pour appeler les usagers de la route, notamment les chauffeurs, au sens de la responsabilité. « La mobilité et la sécurité routière sont indissociables. Nous appelons les chauffeurs mobilisés pour le Magal à bannir les surcharges, les excès de vitesse, les départs avec des véhicules défectueux et les conduites sous l'effet de la fatigue », a plaidé le ministre. Il demande aux chauffeurs de respecter les temps de repos.



FACE AU PROJET D'INFANTIIHHO

# L'UEFA annonce le boycott de la Coupe du monde



À l'issue d'une réunion en ligne tenue hier, l'UEFA a annoncé que ses fédérations membres avaient voté à l'unanimité le boycott de la Coupe du monde et des autres compétitions de la FIFA. Cette décision fait suite au projet de la FIFA de vendre l'organisation de la Coupe du monde à des entreprises privées.

Dans un communiqué de presse, l'UEFA a déclaré : « L'UEFA et ses 55 fédérations membres sont unanimes. Nous rejetons unanimement et sans équivoque la proposition de la FIFA de transférer la propriété de la Coupe du monde et d'autres tournois de la FIFA à des investisseurs privés ». La Coupe du Monde ne saurait être considérée comme un produit d'investissement. Elle représente l'un des plus grands héritages sportifs du football. Construite au fil des générations par les joueurs, les équipes nationales et

les supporters à travers les continents, elle ne devrait en aucun cas être cédée à des investisseurs privés. La Coupe du Monde n'est pas à vendre. L'UEFA a également dénoncé la proposition « irresponsable » de la FIFA : « Il est irresponsable et injustifiable qu'une proposition d'une telle importance pour le football soit élaborée en secret et sur le point d'être approuvée... Il s'agit non seulement d'un grave manquement au leadership, mais aussi d'un refus d'assumer ses responsabilités de gardienne du football mondial ». Finalement, l'UEFA a publié un communiqué ferme : « À l'issue des discussions du 30 juillet, aucune équipe nationale de l'UEFA ne participera à une compétition de la FIFA tant que ces propositions seront maintenues. À moins que ces propositions ne soient définitivement abandonnées et que la FIFA ne prenne des engagements fermes de ne plus jamais poursuivre de tels projets. »

CAN FÉMININES 2026

## Les Lionnes se reprennent contre le Kenya et joueront une «finale» contre le Maroc



Après sa défaite inaugurale contre l'Algérie (0-2), l'Equipe Nationale féminine du Sénégal n'avait déjà plus le droit à l'erreur dans cette Coupe d'Afrique des Nations. Contre le Kenya, les filles de Mame Moussa Cissé n'avaient pas d'autres choix que de l'emporter. Et elles l'ont fait, sans la manière, certes, mais elles l'ont fait. Grâce à un très beau but collectif obtenu dans la demi-heure de jeu, Seynabou Mbengue et ses copines ont pris les commandes quand il le fallait avant de gérer la rencontre au tout petit trot. Rien de bien folichon, mais ça suffit aux Lionnes qui gardent leur sort entre leurs mains avant le choc contre le Maroc pour le dernier match de ce groupe A lundi. Sur un début de seconde période beaucoup trop

haché, marqué par pas mal d'arrêts de jeu, Adj Ndiaye a un peu emballé les choses, en s'emmêlant les pinceaux devant une menace kenyane (58e). Cette occasion a donné des idées aux Harambee Starlets, passées même tout près de l'égalisation sur un tir au ras du sol de Marion Musanga Serenge (62e). Force est de constater que l'heure de jeu a été très compliquée pour les Lionnes. Entre ce sauvetage de Wolimata Ndiaye sur un nouveau tir de Serenge (64e), ces trois tentatives kenyanes sur le poteau (65e, 67e, 76e), il semblait que rien ne pouvait arriver aux Sénégalaises, même si Nguenar Ndiaye, surtout elle (71e, 83e) et Sokhna Nogaye Pene Tall ont manqué le break (72e)...

ARGENTINE

## Messie repousse encore sa retraite



À 39 ans, l'octuple Ballon d'Or souhaite encore porter le maillot argentin pendant plusieurs mois. Son départ devrait intervenir lors d'une rencontre disputée à domicile, organisée spécialement pour marquer la fin de son parcours en sélection. Auteur d'un Mondial remarquable avec huit buts et quatre passes décisives, Messi a encore démontré qu'il restait un élément majeur de l'Argentine. « Allez les gars, de la personnalité ! On en a toujours eu, on va en avoir maintenant aussi, non ? », a lancé la Pulga à ses partenaires, comme le révèlent plusieurs vidéos devenues virales sur les réseaux. Un appel du pied au caractère, plus qu'un discours tactique. Emiliano Martinez, lui, a haussé le ton. « Jouez avec le cœur ! En avançant, jamais en reculant. Seuls les lâches jouent en arrière », a martelé le gardien (33 ans, 67 sélections), avant d'esquisser un plan : trouver Leo en trois passes, dès la relance. Le verbe haut. Le geste, en revanche, a manqué.

TRANSFERT

## Marcus Rashford et le FC Barcelone se séparent



Marcus Rashford ne fera pas de vieux os au FC Barcelone. Prêté au club catalan l'été dernier, l'attaquant anglais rentre à Manchester United suite à l'expiration du prêt et la non-levée de l'option d'achat fixée à environ 30 M€. Auteur d'une saison solide avec les Catalans, le joueur de 27 ans a disputé 49 matchs toutes compétitions confondues. Il a inscrit 14 buts et délivré 14 passes décisives. Un bilan famélique mais encore insuffisant aux yeux des dirigeants barcelonais qui ont privilégié d'autres profils (Anthony Gordon, Karim Adeyemi), poussant l'Anglais à quitter le club. « Nous avons adoré chaque instant passé avec toi, Rashy. Bonne chance pour cette nouvelle étape », a écrit le club catalan sur ses réseaux sociaux. « Je suis très reconnaissant envers tout le monde au club d'avoir fait de mon passage ici un moment aussi positif et mémorable. J'ai savouré chaque instant et j'emporterai avec moi de nombreux souvenirs précieux. Je souhaite bonne chance au club et à tous ses supporters, ainsi que d'immenses succès pour la saison à venir. Visca el Barça », a écrit le joueur en guise d'adieu à la Catalogne.

FACE AU PROJET D'INFANTIHHO

# L'UEFA annonce le boycott de la Coupe du monde



CAN FÉMININES 2026 - EN BATTANT LE KENYA

**Le Sénégal s'impose  
sans rassurer**



ARGENTINE

**Messie repousse encore sa retraite**